

DOSSIER DE CANDIDATURE

Brevet de Moniteur de Football

Session 2015-2016

En apprentissage

Co organisé par le Centre de Formation des Apprentis des Métiers du Sport et de l'Animation

-
Le Stade Malherbe Caen

-
La Ligue de Football de Basse Normandie

9. ATTESTATION DU CLUB EMPLOYEUR

Je soussigné.....
Président du club de atteste que Mr / Mme / Mlle
..... sera recruté(e) en contrat
d'apprentissage à compter du / / , pour suivre la formation au Brevet de Moniteur
de Football, organisé par le Centre de Formation d'Apprentis de Basse Normandie en partenariat avec
le Stade Malherbe Caen et la Ligue de Football de Basse-Normandie

Signature du président

Tampon du club

DECLARATION D'ENGAGEMENT

Je soussigné(e) :

- **Reconnais** avoir pris connaissance et accepte les modalités de sélection pour l'accès à la formation, les principes de déroulement de l'ensemble des sessions et les procédures d'évaluation des candidats.
- **Déclare** me présenter à l'intégralité des sessions de formation organisée(s) par l'Organisme de formation en cas de réussite aux tests de sélection.
- **M'engage** à respecter les prescriptions et directives de l'Organisme de formation pendant toute la durée de la formation en entreprise et à me conformer au Règlement Intérieur et aux conditions générales de vente en vigueur.
- **Déclare** dégager l'Organisme de formation de toute responsabilité en cas de dommages matériels ou vol subis par les apprentis (détérioration, destruction ou disparition d'un bien).

Fait à : Le :

Signature :

CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Le formulaire « dossier de candidature » complet
2. La copie de votre licence FFF de la saison en cours (2014/2015)
3. 1 photocopie d'une pièce d'identité valide (passeport ou carte d'identité)
4. 1 photographie d'identité (nom et prénom au verso)
5. La copie des diplômes d'éducateurs et attestions (arbitrage,...)
6. La copie du PSC1
7. 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du football datant de moins de 3 mois au jour du dépôt de ce dossier de candidature à l'entrée en formation

**DOSSIER COMPLET A RETOURNER POUR LE 29 MAI 2015
à l'adresse suivante :**

Centre de Formation des Apprentis des métiers du sport et de l'animation

Adresse : 2 place Jean Nouzille
CS 55427 -14000 CAEN CEDEX 4

Contact : Véronique Holopherne – 02.31.52.73.11 – sportanimation@cfa-bn.fr

**DATE DU TEST DE SELECTION :
LE 17 JUIN 2015**

**DATE DE LA FORMATION :
DU 31 AOÛT 2015 au 25 JUIN 2016**

**DATE DU POSITIONNEMENT :
LE 30 JUIN 2015**

PROGRAMME - 2015/2016

Formation en alternance :

Volume horaire de 400 heures en centre de Formation et 750 heures en entreprise

Public concerné	<p>Educateur – Educatrice de club de niveau départemental chargé(e) de l'encadrement des différentes équipes du club et de l'animation du projet du club dans le domaine sportif-éducatif et associatif.</p>		
	Objectifs	<p>Le moniteur de football encadre la pratique en sécurité. Il est en capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ de mettre en œuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la direction technique nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges) ; ○ d'encadrer les différentes équipes d'un club de niveau départemental ○ d'animer un projet club de niveau départemental dans les domaines sportif-éducatif et associatif ; ○ Il assure, en autonomie la conduite de séances et de cycles d'animation, de préformation, et d'entraînement en football en sécurité, intégrant des notions d'arbitrage ; ○ Il participe aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure ; ○ Il effectue le suivi de l'activité du football et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure ; ○ Il contribue à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licenciés. 	
Pré-requis		Entrée en formation	<p>Le candidat doit au moment de son entrée en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ être âgé de 16 ans révolus ○ être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours, ○ être titulaire de l'attestation de niveau de jeu départemental délivrée par la Fédération Française de Football,
	Certification finale	<p>Le candidat doit au moment de son inscription à la certification finale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ être âgé de 18 ans révolus, ○ être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours, ○ être titulaire de l'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1), ○ être titulaire de l'attestation fédérale de formation à l'arbitrage délivrée par la Fédération Française de football. ○ être titulaire des 4 Certificats fédéraux de football (CFF1, CFF2, CFF3, CFF4). ○ avoir effectué un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 346 heures au sein d'un club ou d'une structure de football validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure. 	
	Ecrit	<p>Le candidat passera un écrit (45 minutes maximum) portant sur son expérience personnelle d'animation et de pratique, permettant d'apprécier ses capacités d'expression écrite ainsi que sa capacité à organiser ses idées. Cette épreuve est notée sur 10 points</p>	
	Oral	<p>Le candidat passera un entretien (20 minutes) maximum avec le jury d'épreuves, à partir de l'écrit rédigé, portant sur son expérience personnelle d'animation et de pratique, permettant d'apprécier ses motivations, ses aptitudes à suivre l'ensemble de la formation, ainsi que ses capacités d'expression. Cette épreuve est notée sur 20 points.</p>	
Test de sélection	<p>Le candidat passera un écrit (45 minutes maximum) portant sur son expérience personnelle d'animation et de pratique, permettant d'apprécier ses capacités d'expression écrite ainsi que sa capacité à organiser ses idées. Cette épreuve est notée sur 10 points</p>		
	<p>Le candidat passera un entretien (20 minutes) maximum avec le jury d'épreuves, à partir de l'écrit rédigé, portant sur son expérience personnelle d'animation et de pratique, permettant d'apprécier ses motivations, ses aptitudes à suivre l'ensemble de la formation, ainsi que ses capacités d'expression. Cette épreuve est notée sur 20 points.</p>		

Programme

La formation au Brevet de Moniteur de Football se compose de 4 Unités Capitalisables (UC) et de 2 modules complémentaires :

- **UC1 : Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes d'U6 (moins de 6 ans) à U11 (moins de 11 ans, en sécurité (32h))**
UC1-1 : Mise en place d'une séquence d'animation, en sécurité, pour des U6 (moins de 6 ans) à U11 (moins de 11 ans), d'une durée de 12 minutes, suivie d'un entretien avec le jury
UC1-2 : Production et soutenance orale, pendant vingt minutes, d'un rapport de stage, suivie d'un entretien de vingt minutes, avec le jury, en lien avec sa mise en situation professionnelle
- **UC2 : Etre capable de mettre en œuvre une séance de préformation en football pour des jeunes d'U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), en sécurité (32h)**
UC2-1 : Mise en place d'une séance de préformation, en sécurité, pour des U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), d'une durée de 12 minutes, suivie d'un entretien avec le jury
UC2-2 : Production et soutenance orale, pendant vingt minutes, d'un rapport de stage, suivie d'un entretien de vingt minutes, avec le jury, en lien avec sa mise en situation professionnelle
- **UC3 : Etre capable de mettre en œuvre une séance d'entraînement en football pour des jeunes de U16 (moins de 16 ans) aux séniors, en sécurité (32h)**
UC3-1 : Mise en place d'une séance d'entraînement, en sécurité, pour des jeunes de U16 ans aux Seniors
UC3-2 : Production et soutenance orale, pendant vingt minutes, d'un rapport de stage, suivie d'un entretien de vingt minutes, avec le jury, en lien avec sa mise en situation professionnelle
- **UC4 (32h) : Réalisation et formalisation d'un projet de club ou de structure, en lien avec ses responsabilités, suivie d'un entretien de vingt minutes avec le jury**
- **Module Santé-Sécurité (35h):** Etre capable de prendre en compte la santé des pratiquants et de sécuriser l'environnement de la pratique du football.
- **Module Arbitrage (16h):**
 - o Connaître les lois du jeu du football à effectif réduit et à 11.
 - o Animer et conduire des interventions sur la sensibilisation à l'arbitrage.
 - o Maîtriser la gestion administrative d'une rencontre
 - o Développer des compétences à arbitrer une rencontre officielle et dans le cadre de l'entraînement.
 - o La formation doit s'accompagner de mises en situation pédagogique d'une durée de 19 heures au sein de son club et au sein de sa ligue ou de son district.

FE

La Formation en Entreprise (club) à lieu avec un maître d'apprentissage (750 heures) au sein d'un club ou d'une structure de football validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure.

Méthodes

- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, temps d'échanges entre formateurs et stagiaires, ateliers, travail de groupe.
- Supports pédagogiques sous forme de diaporamas, documentations remises aux stagiaires (livrets, clés USB, Spiral Connect)
- Plate-forme de formation à distance (Spiral Connect)
- Epreuves certificatives (12h)